

Aménagement du Vieux-Port : fouilles archéologiques du plan d'eau

Marseille, 5 février 2012

Dans le cadre du projet d'aménagement du Vieux-Port, dont la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est maître d'ouvrage, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a reçu mission de réaliser des opérations d'archéologie préventive prescrites par l'Etat. Seul est concerné le plan d'eau sur l'emprise des futures estacades.

Quatre sondages vont être pratiqués : deux Quai du Port et deux Quai Rive-Neuve.

Quai du Port - Les installations pour les deux zones de fouilles côté Quai du Port seront mises en place dès le lundi 6 février. Cette journée de préparation sera consacrée pour retirer les chaînes et corps morts et installer le barrage flottant. La zone d'intervention aura été débarrassée des bateaux, et un ponton pour les travailleurs sera mis en place. Le mardi 7, une grue de 25 tonnes viendra se positionner en retrait du bord du quai. Chaque sondage prendra entre un et trois jours et entre chaque sondage, il faut prévoir une journée de préparation du nouveau point de reconnaissance.

Quai de Rive Neuve – Selon l'avancement des deux fouilles côté Quai du Port, les installations seront mises en place entre le lundi 13 et le lundi 20 février, et ce jusqu'au 24 février. Durant cette période, la pelle mécanique va empiéter sur le trottoir. De ce fait, le cheminement piéton sera décalé sur l'une des deux voies existantes qui sera donc fermée à la circulation des véhicules (sens Ouest-Est - Pharo vers Canebière). La voie Est-Ouest habituellement dédiée au sens Canebière-Pharo, sera séparée par des glissières de sécurité pour permettre une circulation dans les deux sens. La voie de bus sera inchangée.